M 2263

LETTRES
DE DEVX AMIS,
Sur la prise de la Bastille.

M. DC. XLIX.

Hec. 88-659(32)

LETTRES

DE DEVX AMIS

Sur la prise de la Bastille.

M. DCC. XLIX.

LETTRES DE DEVX AMIS, sur la prise de la Bastille.

MONSIEVR,

Le débord de la riuiere nous tenant assiegez dans nos logis, ie vous fais ce mot pour vous demander des nouuelles de la prise de la Bastille. S'il est permis de railler dans ces miseres publiques, ie m'estonne que Messieurs de la Ville n'ont commis à la charge de Renaudot, pour nous faire sçauoir ce qui se passe. Ces iours passez nous auions des relations quotidiennes des affaires de Naples; & auiourd'huy à peine sommes nous aduertis au vray de ce qui se fait à Paris. Mais il n'importe pas beaucoup que nos curiositez soient contentées, pourueu que nos affaires aillent bien, & que nos Bourgeois s'entretiennent en bonne concorde. Nous auons vn President Ch. qui est vn vray homme de cœur: I'apprends qu'il y en a plusieurs autres de sa condition qui font tout de mesme. Quand ils auront mis ordre aux affaires principales & plus vrgentes, ie croy qu'ils prendront soin des moindres, & particulierement de la police du pain. Car ie ne trouue pas de raison qu'vn pain qui valoit dix sols, en soit vendu quinze. Veu que les Boulangers ont acheté & achetent encore le bled au prix courant & raisonnable. I'entends de ceux du dedans; car quant à ceux du dehors, le peril qu'ils courent merite bien qu'ils soient surpayez & recompensez, &c. Ce 17. Ianuier 1649.

RESPONSE.

MONSIEVR,

Dans les affaires vrgentes comme celle-cy, il ne ſe faut pas amuſer aux ceremonies; & ie n'aurois pas manqué de vous viſiter nonobſtant les eaux qui vous enuironnent. Mais vn bon Citoyen doit garder ſon quartier & ſon voiſinage, & y trauailler ſelon ſa portée & ſa conſcience. I'oſe vous dire que Monſieur C. & moy auons aſſeuré & conſolé mille perſonnes, ſans leur auoir fourny ny armes, ny munitions. Vn homme en vaut mille quand il a bonne intention, & vn peu de conduite; voicy comme ie leur parlois. Noſtre cauſe eſt bonne, noſtre conſcience nous le dicte; nos Curez nous le preſchent, nos Magiſtrats nous iuſtifient: Nous ſommes cent contre vn; que craignez-vous? Si le pain ne vient pas par vn coſté, il entrera par l'autre: Tenons-nous en bonne vnion, nous ſommes inuincibles. C'eſt cette vnion qui maintient les Republiques: c'eſt l'vnion qui conſerue les familles; c'eſt le nom que noſtre Ennemy ne ſçauroit ny entendre, ny prononcer ſans fremir, & par la vertu duquel nous le deuons exorciſer & chaſſer du corps de cet Eſtat. N'entreprenons point ſur les charges les vns des autres: Que les Maiſtres commandent, que les valets & les enfans obeïſſent; que les hommes aillent à la garde, & à leurs autres factions: Que les femmes prennent ſoin de leurs meſnages, & d'aſſiſter aux prieres de l'Egliſe; & s'il y en a qui ſoient ſi extremement timides, qu'elles ne ſe puiſſent reſoudre, qu'elles digerent leurs craintes à par elles, ſans effroyer leur voiſinage; & appoltronnir leurs

leurs maris. C'eſt bien loin de ſe preſenter pour ſeruir aux fortifications de la ville, & de porter la hotte, comme ie l'ay veu pratiquer à la Mareſchalle de Chaſtillon pendant le ſiege de Montpellier. Or à vous autres, Meſdames, on ne vous demande rien que de vous abſtenir de pleurs & de crieries, & de viure en repos dans vos maiſons. N'auez-vous iamais eſté promener en baſteau iuſques aux Bons-hommes? Tandis que vous eſtes aſſiſes & en repos, le Battelier vous conduit ſans peril, & preſque ſans peine: Eſtes vous à bord? deux ou trois eſtourdis qui voudront ſortir pluſtoſt que les autres, feront vn peu pancher la naſſelle, les femmes s'écrient là-deſſus que tout eſt perdu: elles ſe iettent toutes d'vn coſté; & par leur tumulte & leur effroy imprudent elles ſe culbutent dans l'eau, & en ſont cauſe: ſans cela on les débarquoit facilement, & à pied ſec. Hà! mais diſent-elles, il y a des traiſtres parmy ceux-cy, parmy ceux-là. Nous le ſçauons bien, il y en auoit dans la cõpagnie de Noſtre Seigneur. Mais ne vous en mettez pas en peine, ils ſont cognus, ils ſont obſeruez: Et tel qui chancelloit aux premieres barricades, eſt maintenant conuerty & affermy. Vous dites que nos ennemis ont des hommes: Ouy, ils en ont, mais ces hommes-là ont des femmes & des enfans qui ſont parmy nous, & qu'ils aiment mieux que ceux qui les payẽt & qui les ſolicitent de nous mal faire. Vous ne ſçauez donc pas que depuis deux iours plus de trois cens Soldats des Gardes ſont retournez pardeçà, ſoit pour l'amour de leurs femmes, ſoit pour eſtre bien payez, comme ils ſeront dans nos trouppes. Que reſtera-il de delà ſinon quelques pillards d'Allemans que les payſans aſſommeront au ſon du tocſin dés qu'ils en auront la permiſſion? Au reſte les Gouuerneurs de nos Frontieres ne ſeront pas ſi traiſtres au Roy & à l'Eſtat,

que de bailler leurs garnisons pour s'exposer en proye à l'Estranger. Quand ils n'auroient pas assez de charité pour leur patrie, s'ils ont vn peu d'âge & d'experience, ils se souuiendront de la honte que laisserent à leur posterité ceux qui s'érigerent en titre de Coyons pour la pension de mille francs qu'ils receurent du Mareschal d'Anchre: Mais la plus forte raison, & qui doit faire impression sur l'esprit des plus auisez, & qui a fait resoudre ces sages Princes & Seigneurs qui se sont declarez, c'est celle-cy, que la Force & la Iustice sont euidemment de nostre costé: Et par consequent qu'on ne doit point hesiter de s'y ioindre, & d'y prendre party. Quant à la Iustice, entenduë comme vertu, c'est à dire raison, equité, conformité à la Loy de Dieu; elle y est visiblement. Nous nous defendons contre la violence & l'oppression: Nous demandons d'estre deliurez d'vn Estranger qui nous tyrannise: Nous souhaitons la presence du Roy: Nous desirons qu'il soit pourueu d'vn bon Conseil, & d'vne bonne education. Quant à la Iustice, entenduë pour les Magistrats qui l'exercent: Elle est absolument pour nous: Il n'y a point de diuision ny de partage: toutes les voix sont conformes. Ce n'est pas comme du temps de la Ligue: Il y auoit vn Parlement diuisé & contradictoire. Celuy qu'on iustifioit à Paris, estoit condamné & supplicié à Tours. Cela estant ainsi, ceux qui combatent pour nous, ne peuuent craindre confiscation aucune ny de corps, ny de biens. Quant à la conscience: Toute la Theologie est encore pour nostre party. Pour ce qui est des armes, nous sommes plus de vingt contre vn. Voyez quelle proportion. Mais ie ferois tort aux Gentils-hommes & à tant de braues soldats qui nous assistent; de les faire combatre à si grand auantage, auec la bonté de la cause qui les anime; vn

contre vn. Ils ne m'en desauoüeront pas. Nos Generaux ne sont pas, Dieu mercy, de la qualité de ceux qui s'éleuerent dans la sedition de Naples. Quant à la personne du Roy & de Messieurs les Princes; nous les honorons de toute l'étenduë de nos cœurs, & ne respirons rien tant que l'honneur de leur presence & bienueillance. Nous n'auons ny biens, ny vie que nous n'exposions tres-volontiers pour eux: Iamais nous ne refuserons rien pour la grandeur ny pour la pompe de leur Cour, ny pour l'accomplissement de leurs grands desseins; Mais ny nous Peuple, ny la vertueuse Noblesse, ny les bons Ecclesiastiques ne pouuons plus souffrir la tyrannie des Fauoris, des Flatteurs & des Partisans. C'est la honte de la France, & le scandale de toutes les Nations. Le zele m'emporte. Ce n'est pas à vous à qui il faut faire ces remonstrances. Vous voulez sçauoir le siege de la Bastille. Voicy comme ie l'ay oüy raconter. Le Mercredy 13. du present, Monsieur d'Elbeuf enuoya sommer le Gouuerneur de venir parler à luy: Il respondit qu'il ne pouuoit pas le faire, mais que si Monsieur d'Elbeuf vouloit aller sous la halle où sont tous ces fusts de Canons, il l'écouteroit parler. Ils se virent. Le Gouuerneur refusa de bailler sa place, & qu'il y alloit de la vie. Le Prince luy répliqua que s'il la pretendoit defendre cõtre vne ville de Paris, il couroit la mesme fortune. Sur l'heure mesme Monsieur de Lisle bonne fils de Monsieur d'Elbeuf, eut cõmandement de mener le Canon qu'il pointa contre la muraille de la perspectiue de la grande allée de l'Arsenac. On fit trois embraseures pour trois gros Canons qui tiroient dans la porte du pont-leuis, & qui firent trois ou quatre grands éclats dans la pierre de taille, & briserent le pont leuis en plusieurs endroits. On dit que cependant le sieur du Tremblay enuoya à S. Ger-

main, & qu'il eut ordre de rendre la place. Ce qu'il fit le Ieudy à trois heures, & en sortit bagues sauues auec vingt hommes, tant soldats que domestiques. Monsieur d'Elbeuf luy dit que par les loix de la guerre il auoit encouru vn plus rude traictement, pour auoir defendu vne place de cette qualité; mais qu'il estoit son amy & son seruiteur. Sur ce, comme il fut question de faire entrer deux Compagnies de Bourgeois, l'vne commandée par Monsieur Portail Conseiller de la Cour, & l'autre par Monsieur le Febure aussi Conseiller, ils eurent dispute à qui entreroit le premier. Monsieur d'Elbeuf leur proposa de tourner à croix-pile: Monsieur Portail répondit qu'il ne sçauoit point ce ieu là, & qu'il en décideroit auec son espée contre l'autre. Sur ce Monsieur d'Elbeuf prit Monsieur Portail à l'adroicte, & Monsieur le Febure par la gauche, & les introduisit tous deux en mesme temps. Le lendemain Vendredy matin Monsieur le Prince de Conty nomma Monsieur de Brousſel pour Gouuerneur de la Bastille, qui en donna la Lieutenance à son fils, nommé la Louuiere, cy deuant Lieutenant aux Gardes. A dieu. I'ay froid au bout des doigts. L'eau entre dans l'Eglise de nos Celestins. Ce dix-septiesme Ianuier mil six cens quarante-neuf.